



Sainte-Anne-des-Lacs

**Séance extraordinaire du conseil municipal de la
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, mercredi, le 4 octobre 2023
18h30**

**ENDROIT : Salle Laurent-Brisebois Sainte-Anne-des-Lacs,
au 765, chemin Sainte-Anne-des-Lacs
Sainte-Anne-des-Lacs**

ORDRE DU JOUR

Membres du conseil : Madame Catherine Hamé, mairesse, mesdames Virginie Lupan et Caroline Desrosiers, Helen Morrison, conseillères, messieurs Sylvain Harvey, Louis Dupuis et Jean Sébastien Vaillancourt, conseillers

Par la présente madame Catherine Hamé, mairesse, vous convoque à une séance extraordinaire du Conseil municipal aux coordonnées ci-haut indiquées afin de traiter des sujets et affaires suivantes, à savoir

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Remboursement de frais, dossier RH;
4. Règlement 498-2020:financement temporaire
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

Donné à Sainte-Anne-des-Lacs, ce 28 septembre 2023.

Anne-Claire Robert
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir signifiée le présent avis par courriel à tous les membres conseil le 29 septembre 2023. La publication sera effectuée sur le panneau d'affichage de l'hôtel de ville et en le diffusant sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lac d'ici le 2 octobre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2 octobre 2023.

Anne-Claire Robert
Directrice générale et greffière-trésorière